



COMPTE-RENDU

Réunion du Bureau Directeur le mercredi 16 Septembre 2015, 20h30, salle du Centre Socioculturel de Vouillé.

Présents : Mireille JOURNAULT, Nicole BESSERON, Janine PIRONNEAU, Marie-Agnès REAU, Jean CHARLES, Jacques OTRUQUIN, Guy POUSSET, Gérard RICHARD, Jean-Paul TROUVE, Jean-Yves AUGUSTE, Alain MONNEREAU,

Excusées : Myriam IZARD, Christiane FROGER, Régis BREGEON, Catherine NERISSON.

Ordre du jour :

- La nouvelle assurance MDS (Mutuelle des sportifs)
- Prix des licences
- Bilan des associations en fête
- Les dates de séjour
- La réservation des salles (caution)
- La formation correspondant Tourisme de Alain Monnereau auprès du Comité Départemental
- Questions diverses

Jean-Paul TROUVE, Président du Comité Directeur remercie l'ensemble des participants de leur présence.

- La nouvelle assurance MDS (Mutuelle des sportifs)
Changement de compagnie d'assurance, Mutuelle des sportifs, MDS, à compter du 01 septembre 2015. Les voyages à compter du 01 Janvier 2016.
- Prix des licences
Augmentation par la fédération, de la part assurance de 0.50€, le prix des licences passerait de 37€ en 2014 à 37,50€ en 2015. Après délibération du Comité Directeur réunit ce jour, dans un esprit de loyauté vis-à-vis de ses membres compte tenu des comptes sains de l'association MIL'PAT, a décidé de ne pas appliquer cette augmentation de 0,50€ sur les prochaines licences de l'association et de compenser cette augmentation en diminuant sa part cotisation MIL'PAT de 0.50€
Vote à mains levées : 5 contre l'augmentation du coût global des licences, 2 pour, 4 abstentions.
La part cotisation MIL'PAT sera diminuée de 0.50€ en passant de 15€ en 2014 à 14.50€ en 2015.
La cotisation 2015 reste au même tarif qu'en 2014 soit 37€.
Licence : 19.90€, assurance : 2.60€, cotisation MIL'PAT : 14.50€
Pour 2016, la cotisation MIL'PAT sera reconsidérée en fonction des événements futurs.

- Le renouvellement du certificat médical sera exigible tous les trois ans, tous les ans à partir de 70 ans et obligatoire pour participer aux manifestations tel que le rando-challenge. Le Comité Directeur a décidé de se tenir conforme aux exigences demandées. Le trésorier aura en charge le suivi de la remise du certificat médical de chaque membre de l'association.
- Bilan associations en fête
Le bilan de cette journée est positif. Cette journée de rencontre a permis l'inscription de 3 nouveaux adhérents au sein de l'association. Une trentaine de personnes ont laissé leurs coordonnées afin de recevoir par mail des informations concernant l'association. Jean Yves AUGUSTE a envoyé le programme des randonnées, accompagné de l'adresse du siège, les personnes à contacter, l'objectif de l'association, les horaires et la procédure pour « essayer » une randonnée au sein de notre groupe, en espérant de nouvelles inscriptions.

Afin de permettre l'inscription de personnes en activité, il est proposé d'organiser des randonnées le samedi en alternance avec le dimanche ou à la place. Ce sujet sera soumis à la prochaine AG.

Le Comité Directeur approuve la Proposition de Jean de faire réaliser une banderole au nom du MIL'PAT. Alain MONNEREAU se renseigne auprès de la société APE à Neuville. Le groupe Mireille, Janine, Guy, Jean, Jean Paul et Jean Yves proposeront en AG une maquette évolutive.
- Les dates de séjour
Mireille, Simon et Jean Yves s'organisent pour échelonner les séjours prévus sur l'année 2016.

- La réservation des salles (caution)
Le chèque de caution du MIL'PAT restera en permanence à la Mairie de Vouillé.
Jean Yves demande que la réservation des salles soit réalisée par une personne habitant proche de Vouillé.
- La formation correspondant Tourisme de Alain MONNEREAU auprès du Comité Départemental
Alain nous fait part de la formation reçue en soulignant la complexité de la tâche.
- Questions diverses
 - Marie Agnès REAU et Régis BRIGEON représenteront l'association à la réunion des Présidents le 30 Octobre à ITEUIL à 17h45.
 - Pierrette DAVAILLE accompagnée de son assistante de vie demande à l'association, par écrit, de pouvoir participer à une randonnée le mardi. Après délibération du Comité Directeur, le Président fait une réponse écrite à la personne assistante de vie en précisant que l'association n'ayant pas d'activité « rando-santé », Mme DAVAILLE peut s'orienter vers d'autres associations habilitées à l'accompagnement de personnes ayant un handicap.
 - Préparation de la prochaine AG, réunion de préparation le mercredi 14 Octobre à 20h30 salle de Vouillé (1/3 sortant).
 - Jean propose la création de polo au nom du MIL'PAT, le Comité soumet que Catherine, Christiane, Janine, Marie Agnès, Mireille, Myriam et Nicole, étudient la proposition.
 - Jean présente le nouveau GPS acheté par l'association afin d'apporter une aide à la randonnée. Le président en est le détenteur.

Fin de Compte rendu

Le président
Jean-Paul TROUVE



Le secrétaire
Jean-Yves AUGUSTE

